

Barème TTC* d'honoraires transaction sur vente au 01/05/2022

PRIX COMPRIS ENTRE	HONORAIRES AGENCE
Jusqu'à 15 000 €	1 500 € maximum du prix de vente
De 15 001 € à 50 000 €	10 % maximum du prix de vente
De 50 001 € à 100 000 €	7 % maximum du prix de vente
De 100 001 € à 200 000 €	6 % maximum du prix de vente
De 200 001 € à 300 000 €	5 % maximum du prix de vente
800 001 € et plus	4 % maximum du prix de vente

Barème TTC* d'honoraires sur mandat de recherche au 01/05/2022

PRIX COMPRIS ENTRE	HONORAIRES AGENCE
Jusqu'à 15 000 €	1 500 € maximum du prix de vente
De 15 001 € à 50 000 €	10 % maximum du prix de vente
De 50 001 € à 100 000 €	7 % maximum du prix de vente
De 100 001 € à 200 000 €	6 % maximum du prix de vente
De 200 001 € à 300 000 €	5 % maximum du prix de vente
800 001 € et plus	4 % maximum du prix de vente



Barème TTC* d'honoraires de Locations au 01/05/2022

Location à usage d'habitation nue ou meublée		
Prestations	Honoraires	A la charge du
Visite du preneur constitution dossier locataire, rédaction bail	8 € TTC / M2	Locataire
	8 € TTC / M2	Propriétaire
État des lieux location vide	3 € TTC / M2	Locataire
	3 € TTC / M2	Propriétaire
État des lieux location meublée	3 € TTC / M2	Locataire
	3 € TTC / M2	Propriétaire
Honoraire d'entremise et de négociation	150,00 €	Propriétaire

- Gestion Immobilière : 8 % TTC* sur le montant des loyers et des charges
- Assurance Garantie des loyers 3,5 % du total quittancé (indemnisation sous 48H)

*TVA au taux en vigueur de 20,00 % incluses

HONORAIRES PRESTATION LOCATION :

- La part payée par le locataire ne peut dépasser celle du propriétaire.
- Les frais payés par le locataire sont plafonnés en fonction de la surface et de la zone géographique.

HONORAIRES ADMINISTRATION DE BIEN – GESTION COURANTE (Charge propriétaire bailleur- mandant) :

- 8 % TTC*(Honoraire maximum) sur le montant des loyers et des charges
- Assurance Garantie des loyers impayée TOTAL (en sus) 3,5 % du total quittancé (indemnisation sous 48H)
- Assurance Garantie des loyers impayée classique (en sus) 3 % du total quittancé
- Suivi travaux 1 % du montant HT des travaux
- Aide à la déclaration des revenus fonciers 50 € par lot
- Frais administratif (courriers, extranet) 20 € / semestre

AVIS DE VALEUR :

- 150 € TTC